

Image not found or type unknown



Assurance habitation & droit de jouissance

Par **kiwi01**, le **01/11/2009** à **11:21**

Bonjour, ma mère est sous curatelle par un professionnel. Elle a le droit de jouissance d'un pavillon en Espagne dont je suis propriétaire. J'ai demandé au curateur qu'il souscrive une assurance habitation. Il ne veut pas répondre à la question simple pourtant avez vous souscrit cette assurance obligatoire ? Que doit je faire ?

Merci d'avance pour la réponse.